

Adapto : vers une gestion souple du trait de côte

Privilégier les SFN : pourquoi et comment?
8^{ème} séminaire scientifique du ROLNHF

Le 30/11/2020



Conservatoire du
littoral

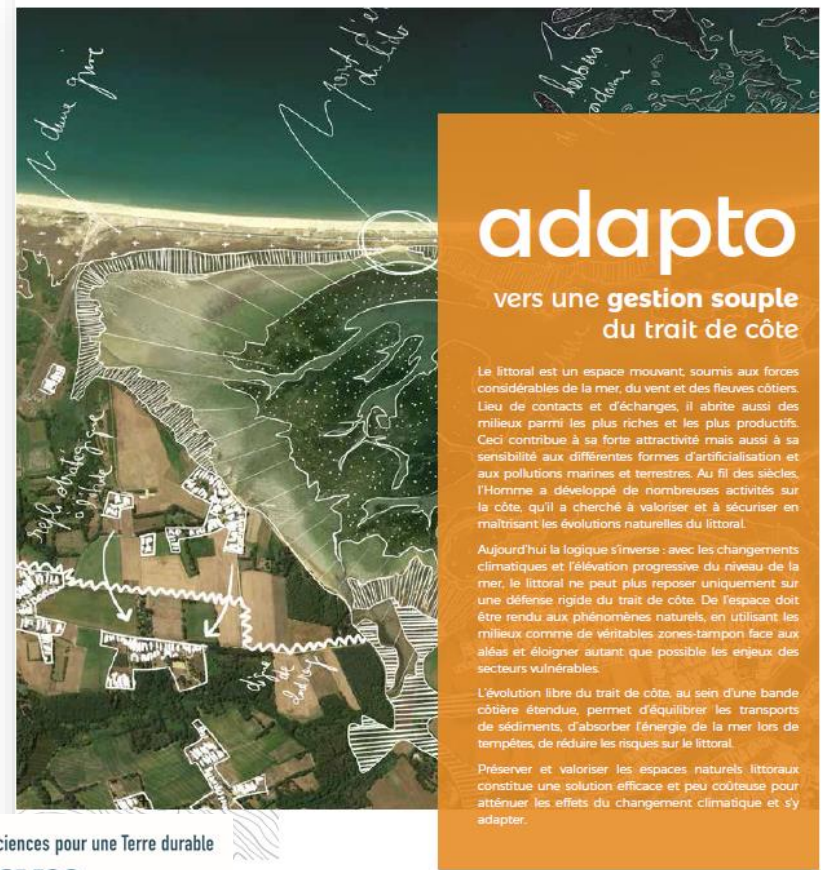


Géosciences pour une Terre durable

brgm

Projet Life adapto (oct 2017 - dec 2022)

Objectif : Démontrer qu'une gestion souple du trait de côte basée sur les écosystèmes peut contribuer à l'adaptation des territoires littoraux au changement climatique



Conservatoire du
littoral



Géosciences pour une Terre durable

brgm

Avec le soutien de Union européenne, Office français pour la biodiversité, Agences de l'eau, Fondation de France, Fondation Total

10 sites pilotes diversifiés



La gestion souple du trait de côte?



1982 Mortagne sur Gironde 2018



Lancieux, octobre 2020,



1999



2018

Ile Nouvelle



Lido du Petit Travers (avant et après aménagement de 2015)



26 septembre 2019



Vieux Salins d'Hyères

8 novembre 2019

Quels acquis attendre?

- Preuve par l'exemple de la **faisabilité** de la gestion souple : 10 retours d'expérience
- Caractérisation de **l'intérêt** de la gestion souple du trait de côte par rapport à d'autres stratégies
- Des boîtes à outils méthodologiques pour **accompagner** ce type de démarche



Premiers apprentissages

Les SFN : pourquoi?

- De nouvelles opportunités en matière de cadre de vie et de paysage
- De nouveaux habitats naturels, supports de services écosystémiques
- Des solutions avantageuses économiquement
- Des solutions durables du point de vue de la gestion des risques naturels



Les SFN : comment?

- Le passé au service des décisions futures
- Donner à voir les opportunités
- Méthode de gestion adaptative
- Implication de la population dès les phases amont
- Travailler aux bonnes échelles
- Un rôle d'assembler essentiel

Exemple de l'anticipation de la remise en eau de la baie de Lancieux

Activités agricoles de l'espace naturel : pâturage ovins et chevaux (cobs bretons) + fauche

Du XII^{ème} s. au début XIX^{ème} s.

Construction en phases successives des digues pour assécher 160 ha au total.

Importants dégâts sur les digues ayant entraîné des inondations des polders.

1983 et 1992

Restauration de la digue non classée de Beaussais. Elargissement des fossés pour créer de nouveaux habitats naturels. Création d'une levée de terre le long de la route du marais, avec sentier du littoral en crête.

2011

Elaboration par la DDTM 22 d'une carte des zones exposées au risque de submersion marine.

2014

Etude paysagère, support de réflexion et de dialogue pour l'adaptation du site au changement climatique.

2019

Brèche dans la digue de Beaussais, travaux d'urgence sur la digue classée de Lancieux.

Depuis mars 2020

1869, 1929, 1985, 1990, 2006
Installation d'une zone d'intervention du Cdl à Lancieux (pour éviter l'implantation d'un village vacances en zone naturelle submersible), puis à Beaussais.

2008

Délégation de la mairie de Lancieux en faveur d'un système de protection en rideaux successifs.

2013

Nouveaux travaux de restauration de la digue non classée. Ensemble des marais de Beaussais, hors zone habitée, propriété du Cdl. Support à une agriculture plus résiliente à l'intrusion saline.

2015

Validation du PLU de Lancieux (nvx chemins de randonnée + zone de repli pour le camping). Coécriture d'une stratégie de gestion souple du trait de côte sur Beaussais. Choix de ne pas restaurer la digue non classée en cas de brèche.

Mars/avril 2020

Anticipation des submersions lors des grandes marées (modélisation pour création d'un merlon autour du poste de relevage des eaux usées, évacuation de la maison, gestion des flux sur site...) et réflexion autour des suivis à mettre en place (végétation et sédimentation).

30 août 2018 – Le Cornec



Vue aérienne le 20 octobre 2020 à marée basse - 16h30 soit 4 h15 après la pleine mer

Enjeux humains : golf, camping, une dizaine d'habitations, poste de relevage EU, parking et accès plage, randonnée, Route départementale,...

Suivre, planifier et réfléchir collectivement au devenir du site à moyen et long terme pour s'adapter au changement climatique

- Acquisition foncière pour réduire les enjeux en zone vulnérable dans périmètre d'intervention Cdl
- Suivi de la remise en eau du polder de Beaussais (libre évolution de la végétation vers marais maritime suite à une brèche naturelle)
- Conversion des parcelles de cultures en prairies naturelles suite à acquisition
- Création de nouveaux cheminements sur les terrains Conservatoire du littoral (accueil du public)
- Apport de connaissances (études) et communication



**Devenir collectivement
un territoire résilient**

Qui fait quoi ?



- Evacuation des habitants en cas de tempête (PCS ; alerte et gestion de crise) : acceptation sociale de « l'adaptation progressive » phasée dans le temps
- Instauration de Zone refuge pour les habitations vulnérables (PLU)
- Intégration du réalignement programmé dans les divers documents de planification urbaine (PLU, SCOT) et mise en place de réserves foncières pour déplacer certains enjeux



**Police du maire
PCS
PLU**

- Création et classement d'ouvrages de 2nd et/ou 3ème rang, puis déclassement de la digue de la Roche
- Entretien des nouveaux chemins créés et classement au PDIPR + création de chemins hors terrains Cdl
- Approbation et gestion du plan de gestion multi-sites
- Transfert de l'entretien des digues classées



Merci de votre attention!

Pour en savoir plus : www.lifeadapto.eu
a.martinet@conservatoire-du-littoral.fr



Conservatoire du
littoral



Géosciences pour une Terre durable

brgm